

RCS : PONTOISE
Code greffe : 7802

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PONTOISE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1991 B 01231
Numéro SIREN : 379 873 300
Nom ou dénomination : A F R

Ce dépôt a été enregistré le 17/12/2018 sous le numéro de dépôt 17141

17/4/1 COPIE CERTIFIÉE COMPTABLE

Désignation de l'entreprise SAS AF.R		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12				
Adresse de l'entreprise 28 rue de la Bretonnerie 95300 PONTOISE		Durée de l'exercice précédent 12				
Numéro SIRET* 3 7 9 8 7 3 3 0 0 0 0 5 5		Néant				
		Exercice N clos le, 31/03/2018				
		Brut 1	Amortissements, provisions 2			
			Net 3			
Capital souscrit non appelé (I)		AA				
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC		
		Frais de développement *	CX	CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	517	367
		Fonds commercial (1)	AH	AI		188 889
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO		74 765
		Constructions	AP	AQ	266 856	231 788
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	200	
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	72 610	6 368
		Immobilisations en cours	AV	AW		
		Avances et acomptes	AX	AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
		Autres participations	CU	CV		27 727
		Créances rattachées à des participations	BB	BC		
		Autres titres immobilisés	BD	BE		
		Prêts	BF	BG		
		Autres immobilisations financières*	BH	BI		7 134
TOTAL (II)		BJ	BK	340 185	537 040	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM		
		En cours de production de biens	BN	BO		
		En cours de production de services	BP	BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS		
		Marchandises	BT	BU		
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW		
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	2 448	191 649
		Autres créances (3)	BZ	CA		54 869
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :	CD	CE		16
		Disponibilités	CF	CG		5 736
		Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI		6 953
TOTAL (III)		CJ	CK	2 448	259 225	
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	1A	342 633	796 266	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		(3) Part à plus d'un an CR		
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :	Créances :			

7 DEC. 2018

Désignation de l'entreprise		SAS AF.R		Néant <input type="checkbox"/> *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :	200 000	DA	200 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		DB		
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK)		DC		
	Réserve légale (3)		DD	2 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1)		DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ)		DG	19 967	
	Report à nouveau		DH	(36 463)	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI	(68 715)	
	Subventions d'investissement		DJ		
	Provisions réglementées *		DK		
		TOTAL (I)	DL	116 789	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		DM		
	Avances conditionnées		DN		
	TOTAL (II)		DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP		
	Provisions pour charges		DQ		
	TOTAL (III)		DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles		DS		
	Autres emprunts obligataires		DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU	204 412	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI)		DV	89 879	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	141 223	
	Dettes fiscales et sociales		DY	83 661	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ		
Autres dettes		EA	160 299		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)		EB		
	TOTAL (IV)	EC	679 477		
	Ecarts de conversion passif* (V)	ED			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	796 266		
RENVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital		IB		
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
		Ecart de réévaluation libre	ID		
		Réserve de réévaluation (1976)	IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	501 645			
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

				Exercice N				
				France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	658	FB		FC	658	
	Production vendue	{ biens * services *	FD		FE		FF	
			FG	211 068	FH	1 098	FI	212 167
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	211 726	FK	1 098	FL	212 825	
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	11 200	
	Autres produits (1) (11)					FQ	30	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	224 056
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	142 922	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	27 089	
	Salaires et traitements*					FY	44 455	
	Charges sociales (10)					FZ	17 558	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*			GA	33 413	
			- dotations aux provisions*			GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC	2 448	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD			
	Autres charges (12)					GE	30 952	
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	298 840	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(74 784)	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*				(III)	GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré*				(IV)	GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	3	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)						GP	3
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	5 346	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
Total des charges financières (VI)						GU	5 346	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(5 343)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	(80 127)	

Désignation de l'entreprise <u>SAS AF.R</u>			Néant <input type="checkbox"/> *	
			Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA 12 750	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB 1 250	
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD 14 000	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE 2 346	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF 240	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH 2 587	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)			HI 11 412	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		(IX)	HJ	
Impôts sur les bénéfices *		(X)	HK	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)			HL 238 060	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)			HM 306 775	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)			HN (68 715)	
RENVIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO
	(2)	Dont	produits de locations immobilières	HY
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP 5 280
			- Crédit-bail immobilier	HQ
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)		HX
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD
	(9)	Dont transferts de charges		A1 1 536
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6	obligatoires	A9
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N	
			Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
	Pénalités, amendes fiscales et pénales		679	
	Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion		1 667	
	Valeurs comptables des éléments d'actif cédés		240	
	Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion			12 750
	Produits des cessions d'éléments d'actif			1 250
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N	
			Charges antérieures	Produits antérieurs

COPIE CERTIFIEE CONFORME

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS AF.R

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/03/2018, dont le total est de 796 266 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégagant une perte de 68 715 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/04/2017 au 31/03/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 30/06/2018 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/03/2018 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 3 ans
- * Constructions : 10 à 50 ans
- * Agencements des constructions : 10 à 25 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 4 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 3 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 3 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 à 5 ans
- * Mobilier : 5 à 10 ans

Règles et méthodes comptables

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Règles et méthodes comptables

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 3 058 euros (dont un produit théorique correspondant aux rémunérations éligibles courues à la date de clôture constaté au titre des créances à recevoir sur l'Etat pour un montant de 541 euros) a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2017 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	188 889			188 889
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	885			885
Immobilisations incorporelles	189 774			189 774
- Terrains	74 765			74 765
- Constructions sur sol propre	299 065			299 065
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions	200 823		1 243	199 580
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	707		507	200
- Installations générales, agencements aménagement divers	1 913			1 913
- Matériel de transport	14 564		3 260	11 304
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	65 762			65 762
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	657 599		5 010	652 589
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	27 726	2		27 728
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	7 135			7 135
Immobilisations financières	34 861	2		34 863
ACTIF IMMOBILISE	882 234	2	5 010	877 226

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions			2	2
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice			2	2
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		5 010		5 010
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		5 010		5 010

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/03/2018
Éléments achetés	
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	188 889
Total	188 889

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SARL ARCHIVESBAT 61110 REMALARD	28 000	-96 400	100,00	-1 710
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	27 552	27 552			
- Participations (détenues entre 10 et 50%)					
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangère					

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	223	295		518
Immobilisations incorporelles	223	295		518
- Terrains				
- Constructions sur sol propre	133 582	11 963		145 545
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	111 429	10 885	1 002	121 312
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	707		507	200
- Installations générales, agencements aménagements divers	1 913			1 913
- Matériel de transport	11 162	2 402	3 260	10 304
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	52 525	7 868		60 394
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	311 318	33 118	4 769	339 667
ACTIF IMMOBILISE	311 541	33 413	4 769	340 185

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 263 056 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	7 135		7 135
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	194 098	194 098	
Autres	54 870	54 870	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	6 953	6 953	
Total	263 056	255 921	7 135
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
ETAT PRODUITS A RECEVOIR	541
Total	541

Notes sur le bilan

Dépréciation des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Stocks				
Créances et Valeurs mobilières	9 663	2 449	9 663	2 449
Total	9 663	2 449	9 663	2 449
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation		2 449	9 663	
Financières				
Exceptionnelles				

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 200 000 euros décomposé en 20 000 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 679 477 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	204 412	26 580	97 877	79 955
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	11 701	11 701		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	141 224	141 224		
Dettes fiscales et sociales	83 662	83 662		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	238 479	238 479		
Produits constatés d'avance				
Total	679 477	501 646	97 877	79 955
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	28 241			
(**) Dont envers les associés	78 179			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 55 584 euros.

Charges à payer

	Montant
CONGES A PAYER	2 256
ORG.SOC. CH./CONGES PAYES	903
TAXE APPRENTISSAGE	61
FORMATION CONTINUE	88
CFE-CVAE	2 373
TAXE FONCIERE	3 139
Total	8 821

Notes sur le bilan**Comptes de régularisation****Charges constatées d'avance**

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTAT.D AVANCE	6 953		
Total	6 953		

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	5 280
Engagements de crédit-bail immobilier	
<i>abandon compte courant avec clause de retour à meilleure fortune</i>	37 000
Autres engagements donnés	37 000
Total	42 280
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Crédit-Bail

Redevances HT restant dues sur opérations de crédit-bail mobilier : 5 280 euros.

 **Autres informations****Crédit d'impôt compétitivité et emploi**

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution du fonds de roulement.



AF.R

Société par Actions Simplifiée au capital de 200.000 Euros

Siège Social : 28, rue de la Bretonnerie
95300 PONTOISE.

R.C.S. PONTOISE 379 873 300.

**RAPPORT
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2018**

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2018

Aux associés,

I - OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **AF.R** relatifs à l'exercice clos le 31 mars 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2 - FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période allant du début de l'exercice jusqu'à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

3 - JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

4 - VERIFICATION DU RAPPORT DE GESTION ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES AUX ASSOCIES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

5 - RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

6 - RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS.

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 13 septembre 2018.

VAL AUDIT
Société de Commissaires aux Comptes



Bernard BLIAH
Mandataire social

Bilan

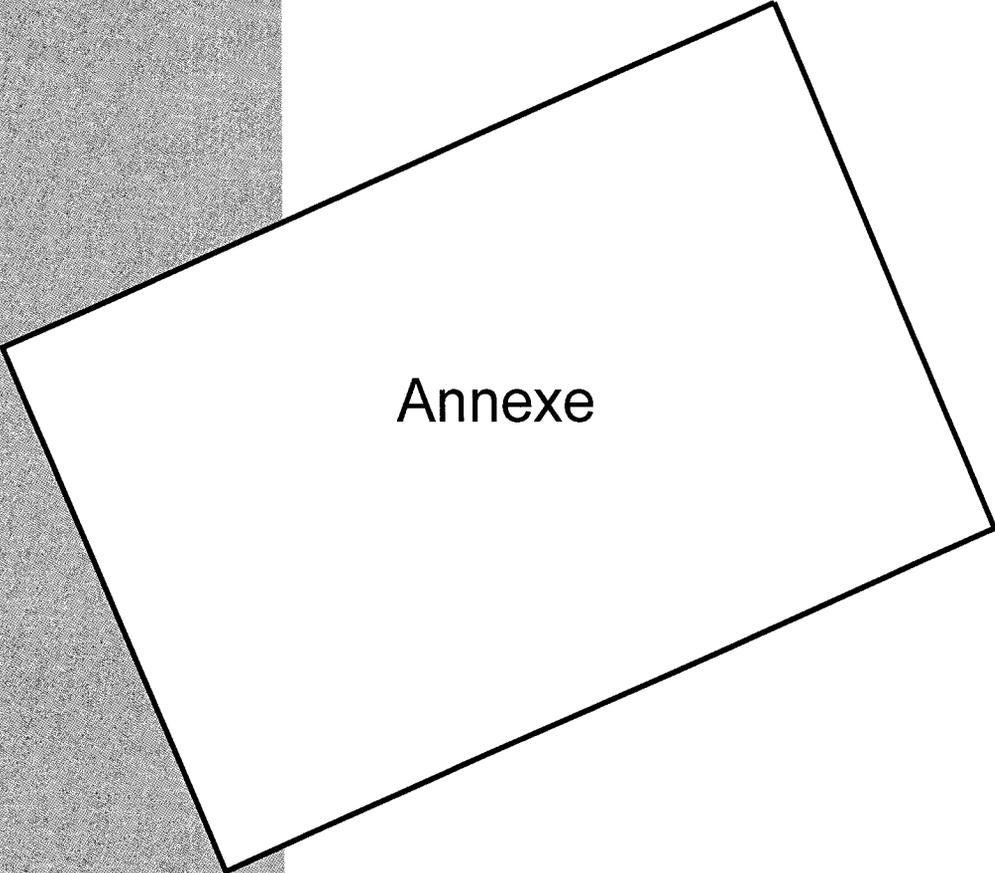
	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/03/18	Net au 31/03/17
ACTIF				
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés	885	518	367	662
Fonds commercial	188 889		188 889	188 889
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains	74 765		74 765	74 765
Constructions	498 645	266 857	231 788	254 877
Installations techniques, matériel et outilla	200	200		
Autres immobilisations corporelles	78 979	72 611	6 369	16 639
Immob. en cours / Avances & acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	27 728		27 728	27 726
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	7 135		7 135	7 135
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	877 226	340 185	537 041	570 693
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Créances				
Clients et comptes rattachés	194 098	2 449	191 649	321 528
Fournisseurs débiteurs	296		296	5 653
Personnel	82		82	
Etat, Impôts sur les bénéfices	7 038		7 038	6 617
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	13 747		13 747	10 358
Autres créances	33 707		33 707	13 083
Divers				
Avances et acomptes versés sur comman				
Valeurs mobilières de placement	17		17	14
Disponibilités	5 737		5 737	761
Charges constatées d'avance	6 953		6 953	3 383
TOTAL ACTIF CIRCULANT	261 674	2 449	259 226	361 397
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecart de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	1 138 900	342 634	796 266	932 090

Bilan

	Net au 31/03/18	Net au 31/03/17
PASSIF		
Capital social ou individuel	200 000	200 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	2 000	2 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	19 967	19 967
Report à nouveau	-36 463	-34 605
Résultat de l'exercice	-68 715	-1 858
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	116 789	185 504
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
<i>Emprunts</i>	204 412	232 653
<i>Découverts et concours bancaires</i>		2 899
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	204 412	235 551
Emprunts et dettes financières diverses	11 701	12 946
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	78 179	73 244
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	141 224	146 175
<i>Personnel</i>	2 393	9 463
<i>Organismes sociaux</i>	3 897	5 136
<i>Etat, Impôts sur les bénéfices</i>		
<i>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</i>	71 710	80 024
<i>Etat, Obligations cautionnées</i>		
<i>Autres dettes fiscales et sociales</i>	5 661	19 924
Dettes fiscales et sociales	83 662	114 547
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	160 300	164 121
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	679 477	746 586
Ecart de conversion - Passif		
TOTAL PASSIF	796 266	932 090

Compte de résultat

	du 01/04/17 au 31/03/18 12 mois	du 01/04/16 au 31/03/17 12 mois
PRODUITS		
Ventes de marchandises	658	548
Production vendue	212 167	295 100
Production stockée		
Subventions d'exploitation		
Autres produits	11 231	521
Total	224 056	296 168
CONSOMMATION M/SES & MAT		
Achats de marchandises		870
Variation de stock (m/ses)		
Achats de m.p & aut.approv.		
Variation de stock (m.p.)		
Autres achats & charges externes	142 922	157 276
Total	142 922	158 146
MARGE SUR M/SES & MAT	81 134	138 022
CHARGES		
Impôts, taxes et vers. assim.	27 090	21 604
Salaires et Traitements	44 456	59 646
Charges sociales	17 558	17 075
Amortissements et provisions	35 862	40 668
Autres charges	30 953	2
Total	155 918	138 996
RESULTAT D'EXPLOITATION	-74 784	-974
Produits financiers	3	3
Charges financières	5 347	5 537
Résultat financier	-5 343	-5 534
Opérations en commun		
RESULTAT COURANT	-80 128	-6 507
Produits exceptionnels	14 001	18 298
Charges exceptionnelles	2 588	13 649
Résultat exceptionnel	11 413	4 649
Participation des salariés		
Impôts sur les bénéfices		
RESULTAT DE L'EXERCICE	-68 715	-1 858



Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS AF.R

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/03/2018, dont le total est de 796 266 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 68 715 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/04/2017 au 31/03/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 30/06/2018 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/03/2018 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 3 ans
- * Constructions : 10 à 50 ans
- * Agencements des constructions : 10 à 25 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 4 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 3 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 3 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 à 5 ans
- * Mobilier : 5 à 10 ans

 **Règles et méthodes comptables****Fonds commercial**

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Règles et méthodes comptables

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 3 058 euros (dont un produit théorique correspondant aux rémunérations éligibles courues à la date de clôture constaté au titre des créances à recevoir sur l'Etat pour un montant de 541 euros) a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2017 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	188 889			188 889
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	885			885
Immobilisations incorporelles	189 774			189 774
- Terrains	74 765			74 765
- Constructions sur sol propre	299 065			299 065
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions	200 823		1 243	199 580
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	707		507	200
- Installations générales, agencements aménagement divers	1 913			1 913
- Matériel de transport	14 564		3 260	11 304
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	65 762			65 762
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	657 599		5 010	652 589
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	27 726	2		27 728
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	7 135			7 135
Immobilisations financières	34 861	2		34 863
ACTIF IMMOBILISE	882 234	2	5 010	877 226

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions			2	2
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice			2	2
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		5 010		5 010
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		5 010		5 010

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/03/2018
Éléments achetés	
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	188 889
Total	188 889

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SARL ARCHIVESBAT 61110 REMALARD	28 000	-96 400	100,00	-1 710
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avancés	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	27 552	27 552			
- Participations (détenues entre 10 et 50%)					
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangère					

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	223	295		518
Immobilisations incorporelles	223	295		518
- Terrains				
- Constructions sur sol propre	133 582	11 963		145 545
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	111 429	10 885	1 002	121 312
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	707		507	200
- Installations générales, agencements aménagements divers	1 913			1 913
- Matériel de transport	11 162	2 402	3 260	10 304
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	52 525	7 868		60 394
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	311 318	33 118	4 769	339 667
ACTIF IMMOBILISE	311 541	33 413	4 769	340 185

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 263 056 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	7 135		7 135
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	194 098	194 098	
Autres	54 870	54 870	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	6 953	6 953	
Total	263 056	255 921	7 135
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
ETAT PRODUITS A RECEVOIR	541
Total	541

Notes sur le bilan

Dépréciation des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Stocks				
Créances et Valeurs mobilières	9 663	2 449	9 663	2 449
Total	9 663	2 449	9 663	2 449
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation		2 449	9 663	
Financières				
Exceptionnelles				

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 200 000 euros décomposé en 20 000 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 679 477 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	204 412	26 580	97 877	79 955
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	11 701	11 701		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	141 224	141 224		
Dettes fiscales et sociales	83 662	83 662		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	238 479	238 479		
Produits constatés d'avance				
Total	679 477	501 646	97 877	79 955
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	28 241			
(**) Dont envers les associés	78 179			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 55 584 euros.

Charges à payer

	Montant
CONGES A PAYER	2 256
ORG.SOC. CH./CONGES PAYES	903
TAXE APPRENTISSAGE	61
FORMATION CONTINUE	88
CFE-CVAE	2 373
TAXE FONCIERE	3 139
Total	8 821

Notes sur le bilan**Comptes de régularisation****Charges constatées d'avance**

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTAT.D AVANCE	6 953		
Total	6 953		

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	5 280
Engagements de crédit-bail immobilier	
<i>abandon compte courant avec clause de retour à meilleure fortune</i>	37 000
Autres engagements donnés	37 000
Total	42 280
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Crédit-Bail

Redevances HT restant dues sur opérations de crédit-bail mobilier : 5 280 euros.



Autres informations

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution du fonds de roulement.

AF.R
Société par actions simplifiée
au capital de 200 000 euros
Siège social : 28 rue de la Bretonnerie, 95300 PONTOISE
379873300 RCS PONTOISE

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS
DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 28 SEPTEMBRE 2018

L'an 2018,
Le 28 septembre,
A 18 heures,

Les associés de la société AF.R se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, 28 rue de la Bretonnerie 95300 PONTOISE, sur convocation faite à chaque associé.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Romain LEMAIRE, en sa qualité de Président de la Société.

La société VAL AUDIT, Commissaire aux Comptes de la Société, régulièrement convoquée, est absente et excusée.

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau, permet de constater que les associés présents, représentés ou ayant voté par correspondance possèdent 20000 actions sur les 20000 actions ayant le droit de vote.

Le Président de l'Assemblée constate que l'Assemblée Générale est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président de l'Assemblée dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- les justificatifs des convocations régulières des associés,
- l'avis de réception et une copie de la lettre de convocation du Commissaire aux Comptes,
- la feuille de présence et la liste des associés,
- l'inventaire et les comptes annuels comprenant le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés au 31 mars 2018,
- le rapport de gestion du Président,

- le rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels,
- le rapport du Commissaire aux Comptes sur les conventions réglementées,
- un exemplaire des statuts de la Société,
- le texte des résolutions soumises au vote de l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents visés ci-dessus ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social ou sur le site Internet de la Société dont l'adresse figure sur la convocation, à compter de la convocation de l'Assemblée.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Rapport de gestion du Président,
- Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels,
- Rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce et approbation desdites conventions,
- Approbation des comptes de l'exercice social clos le 31 mars 2018 et quitus au Président,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Le Président présente à l'Assemblée les comptes de l'exercice écoulé, le rapport de gestion du Président et les rapports du Commissaire aux Comptes.

Puis le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RÉOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président et du rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 mars 2018, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

En conséquence, l'Assemblée donne aux dirigeants quitus de l'exécution de leurs mandats pour l'exercice écoulé.

Elle prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne comportent pas de dépenses non admises dans les charges déductibles au regard de l'article 39, 4 du Code général des impôts.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

DEUXIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 mars 2018 s'élevant à - 68 715,16 euros de la manière suivante :

Perte de l'exercice :	-68 715,16 euros
Report à nouveau antérieur :	-36 463,14 euros
Au compte "report à nouveau" S'élevant ainsi à 105 178,30 euros	-68 715,16 euros

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

TROISIEME RÉOLUTION

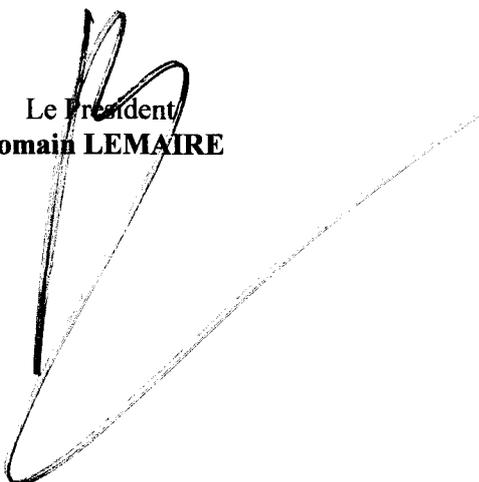
L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au Président et au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal des délibérations pour remplir toutes formalités légales consécutives à l'adoption des résolutions qui précèdent.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

Le Président
Romain LEMAIRE



AF.R
Société par actions simplifiée
au capital de 200 000 euros
Siège social : 28 rue de la Bretonnerie, 95300 PONTOISE
379873300 RCS PONTOISE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 28 SEPTEMBRE 2018

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 mars 2018

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 mars 2018 s'élevant à - 68 715,16 euros de la manière suivante :

Perte de l'exercice :	-68 715,16 euros
Report à nouveau antérieur :	-36 463,14 euros
Au compte "report à nouveau" S'élevant ainsi à 105 178,30 euros	-68 715,16 euros

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 28 septembre 2018

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président
Romain LEMAIRE



AF.R
Société par actions simplifiée
au capital de 200 000 euros
Siège social : 28 rue de la Bretonnerie, 95300 PONTOISE
379873300 RCS PONTOISE

RAPPORT DE GESTION DU PRESIDENT
À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 28 SEPTEMBRE 2018

Chers associés,

Conformément à la loi et aux statuts de notre Société, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 31 mars 2018 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et renseignements prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

Il vous sera ensuite donné lecture des rapports du Commissaire aux Comptes.

ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ

Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice

Au cours de l'exercice écoulé clos le 31 mars 2018, l'activité de la Société a été la suivante :

Pas d'éléments significatifs néanmoins nous constatons une perte structurelle liée au fait que notre surface louable n'est occupé qu'à 1/3.

Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Depuis le 31 mars 2018, date de clôture de l'exercice, la survenance d'aucun événement important n'est à signaler.

Activités en matière de recherche et de développement

Nous vous informons que la Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

Evolution prévisible et perspectives d'avenir

Afin d'enrayer les pertes d'exploitation liées au manque de locataires pour les bureaux, nous devons développer d'autres activités comme l'archivage ou prévoir la cession du bâtiment.

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Activité des filiales et participations

Vous trouverez dans le tableau annexé à notre bilan des informations relatives à l'activité et aux résultats des filiales de notre Société et des sociétés qu'elle contrôle.

Nous complétons ces informations par les éléments suivants :

Notre société contrôle actuellement la société suivante :

- La société ARCHIVESBAT, Société à Responsabilité Limitée, au capital de 28 000 euros, dont le siège social est Zone d'Activité Saint Marc, 61110 REMALARD, et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro 509 766 838 RCS ALENCON.

Cette société est détenue à 98,30%

- Au 30 juin 2018, cette société a réalisé un Chiffre d'Affaires de 450,00 euros et dégagé une perte de 2 250,00 euros.

INFORMATIONS SUR LES DÉLAIS DE PAIEMENT

Conformément aux articles L. 441-6-1 et D. 441-4, I du Code de commerce, nous vous communiquons les informations sur les délais de paiement de nos fournisseurs en indiquant le nombre et le montant total des factures reçues et émises non réglées au 30 juin 2018 et la ventilation de ce montant par tranche de retard, dans le tableau suivant :

Solde des dettes fournisseurs

Echéance (en jours)	exercice clos le 31/03/2017	exercice clos le 31/03/2018
30	7 295,74 euros	3 876,85 euros
45	0 euros	0 euros
60	2 865,13 euros	2 368,01 euros
Autres délais	128 702,11 euros	134 683,30 euros

Conformément aux articles L. 441-6-1 et D. 441-4, II du Code de commerce, nous vous communiquons les informations sur les délais de paiement de nos clients en indiquant le nombre et le montant cumulés des factures reçues et émises ayant connu un retard de paiement au cours de l'exercice et la ventilation de ce montant par tranche de retard, dans le tableau suivant :

Solde des créances clients

Echéance (en jours)	exercice clos le 31/03/2018
30	18 385,06 euros
45	0 euros
60	5 995,48 euros
Autres délais	168 832,31 euros

RÉSULTATS - AFFECTATION

Examen des comptes et résultats

Nous allons vous présenter en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Un rappel des comptes de l'exercice précédent est fourni à titre comparatif.

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2018, le chiffre d'affaires s'est élevé à 212 825,45 euros contre 295 647,36 euros lors de l'exercice précédent, soit une variation de -28,01%.

Le montant des autres produits d'exploitation s'élève à 11 230,64 euros contre 520,77 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 2056,54%.

Le montant des achats et variations de stocks s'élève à 0,00 euros contre 870,25 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -100,00%.

Le montant des autres achats et charges externes s'élève à 142 922,08 euros contre 157 275,78 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -9,12%.

Le montant des impôts et taxes s'élève à 27 089,57 euros contre 21 603,76 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 25,39%.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 44 455,82 euros contre 59 646,45 euros lors de l'exercice précédent, soit une variation de -25,46%.

Le montant des charges sociales s'élève à 17 558,41 euros contre 17 075,39 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 2,82%.

L'effectif salarié moyen à la clôture de l'exercice s'élève à 2,00 personnes contre 3,00 personnes à la clôture de l'exercice précédent, soit une variation de -100,00%.

Le montant des dotations aux amortissements et provisions s'élève à 35 861,93 euros contre 40 668,21 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -11,81%.

Le montant des autres charges s'élève à 30 952,68 euros contre 1,97 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 1571102,03%.

Les charges d'exploitation se sont élevées à 298 840,49 euros contre 297 141,81 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 0,57%.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à -74 784,40 euros contre -973,68 euros lors de l'exercice précédent, soit une variation de -7580,59%.

Compte tenu d'un résultat financier de -5 343,49 euros (-5 533,62 euros pour l'exercice précédent), le résultat courant avant impôts ressort pour l'exercice à -80 127,89 euros contre -6 507,30 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -1131,35%.

Après prise en compte :

- du résultat exceptionnel de 11 412,73 euros contre 4 649,19 euros pour l'exercice précédent.

- d'un impôt sur les sociétés nul contre 0,00 euros pour l'exercice précédent,

le résultat de l'exercice se solde par une perte de -68 715,16 euros contre une perte de -1 858,11 euros au titre de l'exercice précédent, soit une variation de -3598,12%.

Au 31 mars 2018, le total du bilan de la Société s'élevait à 796 266,44 euros contre 932 089,80 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -14,57%.

Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître une perte de -68 715,16 euros.

Nous vous proposons de bien vouloir affecter la perte de l'exercice clos le 31 mars 2018 de la manière suivante :

Perte de l'exercice :	-68 715,16 euros
Report à nouveau antérieur :	-36 463,14 euros
Au compte "report à nouveau" S'élevant ainsi à 105 178,30 euros	-68 715,16 euros

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 116 789,09 euros.

Distributions antérieures de dividendes

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non admises dans les charges déductibles du résultat fiscal.

CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

Nous vous précisons qu'aucune convention entrant dans le champ d'application de l'article L.227-10 du Code de commerce n'a été conclue au cours de l'exercice.

ADMINISTRATION ET CONTRÔLE DE LA SOCIÉTÉ

Nous vous précisons qu'aucun mandat de dirigeant ou de Commissaire aux Comptes n'est arrivé à expiration.

En conclusion, nous souhaitons que ces diverses propositions emportent votre approbation et que vous vouliez bien donner à votre Président quitus de sa gestion pour l'exercice social sur les comptes duquel vous avez à vous prononcer.

Nous vous invitons, après la lecture des rapports présentés par votre Commissaire aux Comptes, à adopter les résolutions que nous soumettons à votre vote.

Fait à PONTOISE
Le 12 septembre 2018

Le Président
Romain LEMAIRE

